

ATELIER 1

DEBAT D'IDEES ET DIPLOMATIE DES DROITS DE L'HOMME : OBJECTIFS, CONTRAINTES ET METHODES

LES DROITS DE L'HOMME : UN SUJET POUR LA DIPLOMATIE CULTURELLE

Le respect des droits de l'homme constitue une priorité diplomatique de la France dans plusieurs pays du monde, en particulier dans ceux de la zone Afrique du Nord / Moyen Orient (ANMO). Dans ce contexte, comment la diplomatie culturelle, en s'appuyant sur le débat d'idées, peut-elle participer à atteindre cet objectif ? Par ailleurs, comment aborder la question des droits de l'homme dans la zone ANMO alors que certains sujets comme le droit des femmes ou la démocratie font l'objet d'un traitement différencié selon le pays considéré ? Dans certains cas, il faut également composer avec un environnement autoritaire où règne la censure. Enfin – et surtout – comment la France peut-elle être perçue comme légitime à affirmer l'universalité des droits de l'homme alors même que toutes les pages de son histoire nationale n'ont pas été écrites sereinement ?

Le débat d'idées :

vecteur de la diplomatie des droits de l'homme

- un moyen de partager et de faire comprendre nos valeurs et nos positions diplomatiques auprès des sociétés civiles
- un moyen de percevoir l'évolution de ces sociétés civiles et d'en comprendre les mutations
- un moyen d'habituer une société à la pratique du débat et de l'échange, au-delà des thématiques abordées

CONSEILS PRAGMATIQUES POUR UNE DIPLOMATIE DES DROITS DE L'HOMME AVISEE

Précautions théoriques

Reconnaître sans ambages l'universalité des droits de l'homme

La France est reconnue dans le monde entier pour sa conception universaliste des droits de l'homme. Mais si ces derniers sont bel et bien universels, chacun peut facilement se surprendre à penser que tous les ensembles culturels du monde ne partagent pas les mêmes valeurs et que certaines sont plus légitimes que d'autres. En réalité, le socle des valeurs humanistes est

commun à toutes les cultures du monde. En revanche, le matériau symbolique mobilisé pour légitimer ces valeurs varie d'un groupe culturel à l'autre. Par exemple, un communiste et un catholique affirmeront tous deux que la justice sociale est bonne, mais le premier s'appuiera sur les propos de Lénine pour justifier sa position, tandis que le second fera référence à ceux du Christ. De la même manière, la dynamique par laquelle les femmes tendent à affirmer leur autonomie dans l'espace familial, politique, social et économique est universelle. Elle dépasse les appartenances culturelles, y compris les limites de l'expression normative de la religion musulmane. En revanche, les codes vestimentaires ne sont pas universels.

S'inclure dans le débat plutôt que de prêcher son modèle

La légitimité de la France à affirmer l'universalité des droits de l'homme peut être remise en cause d'une part, par son passé colonial. Cette page de l'histoire française porte encore de nombreux non-dits et son écriture n'est assurément pas encore terminée. D'autre part, l'émergence de tensions en réaction à l'affirmation des communautés musulmanes dans l'espace public français est également susceptible de décrédibiliser la diplomatie des droits de l'homme menée par la France. Les restrictions concernant le port du voile en France génèrent en effet une forte incompréhension dans le monde arabe. De fait, ces mesures peuvent sembler absurdes tant qu'elles ne sont pas mises en regard de l'histoire de la laïcité française.

Pour dépasser ces deux écueils, **il est nécessaire de sortir de la posture unilatéraliste du donneur de leçons en s'incluant dans la réflexion engagée.** Par exemple, un colloque organisé en Irak sur l'écriture de l'Histoire a tout intérêt à s'articuler autour d'ateliers parallèles où chacun se penche sur ses propres difficultés à rationaliser le regard sur les pages sombres de sa propre histoire (l'occupation allemande pour la France, par exemple). **Le comparatisme est le meilleur des instruments à mobiliser pour regagner en crédibilité à l'étranger.**

Précautions pratiques

Savoir faire preuve de flexibilité

Promouvoir une diplomatie des droits de l'homme ne prendra pas les mêmes allures selon chaque contexte. Les vecteurs culturels de cette diplomatie sont donc multiples et il faut savoir faire preuve de flexibilité pour recourir à celui qui est le plus adapté : débat d'idées, colloque, projection d'un film, etc.

Deux exemples de support de la diplomatie des droits de l'homme

en République dominicaine, l'Alliance française de Santiago s'appuie sur *Dominicana Debate*, qui est la première association de débat du pays, pour développer la tolérance et le dialogue interculturel grâce au débat en tant que jeu. Cette association est un lieu de rencontres et d'échanges entre des jeunes issus de différentes nationalités, dont certaines – comme la nationalité haïtienne – sont victimes de discrimination.

En Tunisie, le forum tuniso-français de la société civile est l'occasion pour des acteurs venus de Tunisie comme de France d'échanger sur des problématiques proches de celles des droits de l'homme mais également très pragmatiques (le microcrédit, les droits et la santé des femmes, l'environnement, etc.)

Flirter avec les limites tout en restant raisonnable

Dans les postes, il faut parfois composer avec la censure et le soupçon d'ingérence. Et d'un ambassadeur à l'autre, les Instituts français peuvent être encouragés ou à l'inverse freinés dans leurs initiatives. **Dans tous les cas, il est nécessaire de prendre garde à ne pas mettre en danger sa propre intégrité physique et encore plus celle de ses contacts sur le terrain.** Il ne faut jamais s'écarter de cette ligne de conduite. Celle-ci ne doit pas conduire pour autant à une prudence excessive et laisse, selon chaque contexte, une certaine latitude d'action. Par exemple, malgré le régime en place, il n'est pas impossible de monter des opérations de diplomatie

culturelle en Iran, où il règne une forte francophilie. Par ailleurs, il ne faut pas non plus exagérer l'insécurité dans certains pays – tendance qui conduit parfois à la fermeture des Instituts français. Actuellement, le Centre national de recherche scientifique (CNRS) est réticent à envoyer des chercheurs à Bamako au Mali. Il s'appuie sur les préconisations du ministère des Affaires étrangères pour justifier sa position. Or celles-ci s'adressent aux touristes et non aux chercheurs. Cet amalgame est dommageable pour la recherche française au Mali.

Focus : quand le domaine culturel vient à la rescousse des diplomates

Dans les ambassades, l'action diplomatique a le plus souvent tendance à privilégier les relations avec les pouvoirs officiels en place, y compris dans le cas d'un régime autoritaire. Dans le domaine culturel, les personnels ont une latitude d'action plus large et parfois plus informelle qui leur permet de soutenir discrètement les dissidents. Ainsi, en Europe centrale et orientale, l'aide des Instituts français envers les défenseurs de la démocratie a été très importante pour leur moral et leur action. Ce soutien prenait des formes parfois très simples : il suffisait par exemple de mettre à leur disposition la presse internationale.

UN EXEMPLE CONCRET

LA POLITIQUE DES PETITS PAS DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU RWANDA

Une politique « hors les murs »

L'Institut français du Rwanda a ouvert ses portes le 15 novembre 2010, après quatre années de rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda. L'équipe de l'Institut a hérité d'un centre culturel pillé et vandalisé pendant la période d'occupation des locaux. De plus, la salle de spectacle et la bibliothèque du centre étant interdites d'usage, l'Institut français du Rwanda ne dispose pour l'heure que de locaux administratifs et n'a pas eu d'autre choix que d'engager ses initiatives « hors les murs », soutenues grâce à une véritable politique de partenariats institutionnels et privés (coopération franco-américaine, franco-belge, avec le ministère de l'Education du rwandais, avec le Goethe Institut, etc.).

Le choix de promouvoir la culture scientifique

Par ailleurs, faute de moyens suffisants, l'Institut français du Rwanda a choisi, en accord avec l'ambassadeur, de concentrer son action sur la promotion de la culture scientifique auprès du plus grand nombre et en particulier des jeunes. Depuis 2010, trois expositions ont été organisées à destination des jeunes Rwandais :

- en 2011, l'exposition « Le Village des sciences » de la Cité des sciences et de l'industrie de Paris a été présentée à plus de 35 000 élèves de Kigali
- en 2012, l'exposition itinérante « La Terre entre nos mains » du Centre-Sciences (Orléans) a permis de sensibiliser 12 000 jeunes Rwandais, issus des 12 districts du pays
- en 2013, l'exposition « Energies, pour un monde durable » de nouveau réalisée avec le concours du Centre-Sciences a également été présentée à des collégiens et des lycéens dans tout le Rwanda.

➔ Depuis 2010, 100 000 enfants rwandais ont profité des actions de sensibilisation à la culture scientifique engagées par l'Institut français du Rwanda.

Quatre bonnes pratiques de l'Institut français du Rwanda

- ❶ « Faire » plutôt que « dire » : lorsque l'Institut français du Rwanda a ouvert ses portes en novembre 2010, le climat de suspicion à son égard était tel qu'il était impossible de promouvoir ouvertement les droits de l'homme. L'équipe a donc choisi d'affirmer ses valeurs grâce à une visibilité maximale sur le terrain, sans miser sur une politique de communication traditionnelle.

- ② *Une politique de valorisation de l'image du Rwanda* : à son arrivée à Kigali, l'équipe de l'Institut français du Rwanda a été surprise par l'écart qui existe entre l'image que l'on se fait de ce pays et sa réalité. Elle a donc choisi de redorer l'image du Rwanda à l'étranger en valorisant les domaines où le pays est performant – la santé, la justice, l'accès au sport, etc. La modernisation du Rwanda passe en effet certainement par le désenclavement de l'image de la société rwandaise. Par ailleurs, avec cette politique, l'intention de l'Institut français est aussi de susciter une indulgence réciproque du Rwanda envers la France.
- ③ *Externaliser la pratique du débat* : outre les expositions scientifiques éducatives, l'Institut français du Rwanda est à l'origine de nombreuses autres initiatives, parmi lesquelles des cafés philosophiques. L'Institut a choisi de confier la responsabilité de ces événements à l'Association des philosophes rwandais. La modération des débats est également généralement prise en charge par un Rwandais. En « laissant vivre » ainsi les cafés philosophiques, il s'agit de créer les conditions d'un échange d'idées et d'une acceptation de la confrontation, avant même de faire progresser les droits de l'homme.
- ④ *Pari sur le primat de la rigueur académique et l'approche comparative* : en 2012, l'Institut français du Rwanda a organisé un colloque universitaire sur le thème d'une approche comparée des différents génocides que le monde a connus. Le sujet était sensible, mais l'Institut a fait le pari – effectivement gagnant – que la rigueur académique l'emporterait sur les risques de débordement idéologique. Par ailleurs, le choix de la méthode comparatiste a permis de sortir les Rwandais de l'analyse spécifique du drame de 1994.

ONT PARTICIPE A L'ATELIER 1

Animation : Vincent Mano, chargé de mission Débat d'idées (IF/DLPS)

Intervenants : Christian Lequesne, directeur du Centre d'études et de recherche internationales de Sciences-Po (CERI) ; François Burgat, directeur de recherche au CNRS, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) ; Maurice Brouard, directeur adjoint de l'Institut français du Rwanda ; Yann GIRAUD, attaché de coopération au Rwanda.